



## Conseil économique et social

Distr. générale  
17 novembre 2015  
Français  
Original : anglais

---

### Commission de la condition de la femme

#### Soixantième session

14 - 24 mars 2016

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI<sup>e</sup> siècle »

**Déclaration présentée par le Conseil consultatif anglican, l'Association des femmes presbytériennes d'Aotearoa (Nouvelle-Zélande), Church Women United, Domestic and Foreign Missionary Society of the Protestant Episcopal Church in the United States of America, la Fédération luthérienne mondiale, Presbyterian Church USA, l'Armée du Salut, Society of Catholic Medical Missionaries, United Church of Christ Board for World Ministries, Women's Division of the General Board of Global Ministries of the United Methodist Church, Women's Missionary Society of the African Methodist Episcopal Church, World Federation of Methodist and Uniting Church Women et la Fédération universelle des associations chrétiennes d'étudiants, organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social\***

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

---

\* La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.



## **Déclaration**

Ecumenical Women est une coalition d'organisations chrétiennes non gouvernementales. Nous envisageons une communauté humaine où la participation de chacun est valorisée, où nul n'est exclu sur la base de la race, de l'origine ethnique, du sexe, de l'âge, de la religion ou de la pratique culturelle, et où la diversité est célébrée comme un don de Dieu au monde.

Ecumenical Women affirme que le monde de Dieu se voulait un monde d'abondance pour tous, où les droits fondamentaux et la dignité de tous sont respectés. Nous nous félicitons de l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030, notamment les objectifs de développement durable, et nous encourageons vivement le financement intégral de sa mise en œuvre. Nous rappelons à la Commission le rôle important des organisations confessionnelles dans la promotion de la femme et nous continuerons à œuvrer en faveur d'un avenir juste et durable pour tous.

### **Violence contre les femmes et les filles**

L'État a la responsabilité de prévenir la violence et la discrimination et de promouvoir et de protéger les droits économiques et sociaux des femmes et de leurs familles. Ecumenical Women reconnaît et affirme que la violence sexiste et la violence contre les femmes et les filles sont des violations flagrantes des droits de l'homme. La discrimination sexuelle, les facteurs culturels, structurels et économiques sont les causes sous-jacentes de la violence qui porte atteinte à la dignité des femmes et des filles. L'inégalité dans l'éducation, l'inégalité salariale, le harcèlement sexuel, la traite des êtres humains, la hausse des coûts des soins de santé, l'accès limité aux services et le droit successoral sexiste ne sont que quelques exemples de cette inégalité. Nous reconnaissons que cette inégalité a également été engendrée par les interprétations erronées de la religion et, partant, nous rejetons l'utilisation abusive de la religion pour perpétuer les idéologies patriarcales, la discrimination et la violence.

Le maintien d'un système de domination masculine, associé au racisme et aux inégalités de classe, perpétue la discrimination et la violence contre les femmes. La culture endémique de l'impunité juridique pour les crimes est un obstacle à la lutte contre la violence contre les femmes et les filles. Les victimes de violence manquent de protection et de soins adéquats. La violence sexuelle qui persiste dans des contextes de militarisme et de conflits impliquant des acteurs étatiques ou non étatiques anéantit les communautés. Les États ont la responsabilité de protéger les femmes et les filles contre la violence, mais ils perpétuent souvent la violence par le militarisme.

La sensibilisation à l'équité du traitement des deux sexes et l'implication des hommes et des garçons dans cet effort sont essentielles pour changer les comportements de société et individuels.

Nous émettons le vœu que les gouvernements, la société civile et le secteur privé :

- Mettent pleinement en œuvre le Programme d'action de Beijing et d'autres accords internationaux pertinents tels que la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, le Protocole visant à

prévenir, réprimer et punir la traite des personnes et la Convention relative aux droits de l'enfant, et veillent à débarrasser les lois, les politiques et les coutumes locales et nationales de la discrimination et des préjugés sexistes.

- Éliminent totalement les pratiques illégales et néfastes qui perpétuent la violence contre les femmes, et mettent en œuvre la résolution 1325 du Conseil de sécurité et les résolutions connexes ; l'implication des leaders religieux dans la lutte contre les pratiques culturelles est fondamentale pour venir à bout des préjugés et des résistances.
- Assurent la protection et les services psychosociaux aux femmes et aux filles touchées par la violence.
- Enseignent la paix et la non-violence en insistant sur la justice pour les femmes à tous les niveaux.

### **Accès à une éducation de qualité, à un travail décent et à la prise de décision**

Que ce soit dans la sphère publique ou privée, des plus hauts niveaux de prise de décision gouvernementale aux ménages, les femmes continuent de se voir refuser l'égalité des chances avec les hommes en termes de participation aux décisions qui affectent leurs vies. Les structures institutionnelles et les barrières culturelles actuelles sont par définition sexistes et doivent faire l'objet d'un examen critique et d'une transformation radicale. Les obstacles institutionnels – dans les structures institutionnelles publiques, des entreprises, sociales, scolaires, éducatives, civiles, familiales et religieuses – empêchent l'égalité entre les femmes et les hommes et ôtent les droits des femmes.

La discrimination à l'égard des femmes et des filles et le fait qu'elles n'ont pas de pouvoir décisionnel font subsister l'inégalité et l'iniquité entre les sexes. S'il est vrai que des ressources ont été affectées à l'enseignement primaire, les femmes ont un accès limité à l'enseignement secondaire, technique et postsecondaire, ce qui réduit les chances de pleine intégration dans la prise de décision économique, politique et sociale.

Nous émettons le vœu que les gouvernements, la société civile et le secteur privé :

- Lèvent les obstacles économiques aux possibilités d'éducation des femmes
- Encouragent un partage équitable des pouvoirs et des responsabilités dans tous les aspects de la société, et l'égalité d'accès au pouvoir économique et politique
- Éliminent les obstacles juridiques et autres à l'accès des femmes à la propriété de la terre et à l'héritage, la discrimination sexiste dans les pratiques de prêt, et les entraves à l'accès des femmes à la sécurité sociale et aux pensions.
- Investissent dans l'agriculture nationale, où les femmes prédominent
- Assurent des espaces de participation active et significative des femmes dans la politique macroéconomique et la prise de décision

## Santé

La communauté confessionnelle fournit un large éventail de services de santé, notamment des services de santé maternelle et infantile qui ont contribué aux réalisations en matière de développement durable au niveau mondial. Certes, des progrès ont été enregistrés sur les questions de santé, mais l'accès des femmes et des filles à des services de santé adéquats, en particulier les services de santé en matière de sexualité et de procréation, n'a toujours pas été réalisé en dépit de son importance vitale. Dans notre optique chrétienne, le droit d'accéder à des services de santé sûrs est une expression de la dignité inhérente à chaque femme et à chaque fille.

Le manque de soins médicaux de base et de suppléments nutritionnels, la hausse des taux de mortalité maternelle et infantile, et la progression constante des maladies donnent à penser que de nombreuses femmes et de filles souffrent ou meurent inutilement ; d'innombrables autres femmes et filles assument le rôle d'aidantes au sein de leurs familles et communautés.

Les soins prodigués au sein des familles et des communautés sont le plus souvent non rémunérés et sous-estimés. Améliorer l'accès aux services médicaux et veiller à ce que les aidantes soient soutenues financièrement seraient de nature à alléger le lourd fardeau qui accable les femmes et les filles et permettraient à ces dernières de contribuer plus largement à leurs communautés.

Nous émettons le vœu que les gouvernements, la société civile et le secteur privé :

- Affirment les droits des femmes, notamment leur droit d'accéder à une éducation et à des services généraux en matière de santé sexuelle et procréative, loin de la discrimination et de la violence.
- Encouragent des relations égales entre les personnes en matière de sexualité et de procréation, notamment le plein respect de l'intégrité de la personne, le consentement et la responsabilité partagée pour le comportement sexuel et ses conséquences.

La justice pour les femmes est une partie intégrante du travail mené dans les réseaux confessionnels. Ecumenical Women rappelle à la soixantième session de la Commission de la condition de la femme que les femmes parmi les fidèles ont joué et continuent de jouer un rôle vital dans le développement durable et que l'implication de la communauté des croyants dans l'autonomisation des femmes et le développement mondial est la clé de la réussite.